

Arnaud Diemer et Jean-Pierre Potier (dir.)

Léon Walras

Un siècle après (1910 - 2010)

Introduction

Je n'écris pas pour la société qui s'effondre actuellement sous nos yeux. J'écris pour que dans 200, 300, 500 ans, on dise : « Vers la fin du XIX^e siècle, quelques hommes conçurent l'idée de constituer la science morale et politique sur le modèle de la science physique et naturelle et d'après la connaissance pure de l'homme en société et de la richesse sociale, de poser l'individu et l'État dans leurs attributions et leurs rapports rationnels. L.W fut un d'eux... » (Léon Walras, 23 mai 1893, « Notes d'humeur »)¹

Il est difficile de résumer une vie et une œuvre en quelques pages, qui plus est, lorsqu'il s'agit du triptyque : *Économie politique pure*, *Économie politique appliquée* et *Économie sociale* de Léon Walras. Depuis 1997, l'Association internationale Walras (A.I.W.) a initié, sous la forme de colloques et de séminaires de recherche, une série de travaux consacrés à l'histoire de la pensée économique walrassienne. La plupart de ces recherches ont été publiées dans les *Cahiers du CERAS* (revue universitaire de l'université Reims Champagne Ardennes) et dans deux ouvrages collectifs, *Études walrassiennes*, sous la direction de Roberto Baranzini, Arnaud Diemer et Claude Mouchot (2004), *Léon Walras et l'équilibre économique général*, sous la direction de Roberto Baranzini, André Legris et Ludovic Ragni (2011).

Plus d'un siècle après sa mort, la pensée de Walras continue d'alimenter les débats, qu'il s'agisse des rapports entre la concurrence et la justice sociale, des pratiques tarifaires, de la propriété intellectuelle, des crises monétaires, des mouvements associatifs... Les *Éléments d'économie politique pure* constituent bien son « grand œuvre » (et tout particulièrement la théorie de l'équilibre économique général). Cependant la richesse du corpus walrassien ne saurait se limiter à cet ouvrage. Ce serait d'une part, passer sous silence la dette intellectuelle de Léon envers son père Auguste Walras, et d'autre part, ignorer « l'autre Walras », celui de l'économie appliquée et de l'économie sociale. Pierre Dockès² montre que Walras ne cherche pas à construire une « économie imaginaire », mais part du réel en posant des hypothèses « réalistes au sens fort ». Mais ce réalisme est idéalisé. Cette interprétation permet

¹ L. Walras, « Notes d'humeur », in *Œuvres diverses*, vol. XIII, Economica, 2000, p. 517.

² P. Dockès, « Lire Walras et les autres, une note d'humeur », in Roberto Baranzini, André Legris, Ludovic Ragni (dir.), *Léon Walras et l'équilibre économique général*, Economica, 2011, p. 8.

aujourd'hui de donner du sens aux propos de Léon Walras et de les analyser sous un angle différent :

Je suis un idéaliste. Je crois que les idées transforment le monde à leur image et que l'idéal entrevu par un homme, par une école s'impose à l'humanité. Je crois que le monde a mis dix huit siècles à tâcher de réaliser – sans y réussir – l'idéal de Jésus et des premiers apôtres. Je crois que le monde mettra dix-huit ou vingt autres siècles peut être à essayer, sans y mieux réussir, de réaliser l'idéal entrevu par les hommes de 89 – aperçu plus clairement par nous, éclairci par nos successeurs. Heureux de penser que moi-même j'aurais peut être répandu la moindre lumière sur ce tableau.³

Si Walras part bien du monde tangible, c'est pour l'épurer et le complexifier ensuite en y apportant de nouvelles déclinaisons.

L'ouvrage que nous proposons, s'inscrit dans la continuité des travaux de l'A.I.W. et doit permettre aux lecteurs de saisir toute la richesse de l'œuvre walrassienne. Il est le fruit de réflexions présentées lors du 7^e colloque de cette association, organisé par l'équipe du CNRS Triangle, du 9 au 11 septembre 2010 à l'Université Lumière-Lyon 2. Cette manifestation scientifique a revêtu une importance toute particulière, car elle commémorait le centenaire de la mort de Léon Walras, survenue le 5 janvier 1910, à Clarens, près de Montreux. Ce colloque a permis de réexaminer différents aspects de l'œuvre de Léon Walras au prisme de l'actualité socio-économique (analyse du capitalisme, des crises monétaires, des monopoles naturels, la législation sociale, etc.), ainsi que ses réseaux intellectuels (tout particulièrement ses relations internationales avec ses collègues économistes).

Cet ouvrage est issu d'une sélection parmi les communications présentées lors du colloque de Lyon. Les textes ont été regroupés en trois axes thématiques : philosophie et programme scientifique, équilibre économique général et ses prolongements, économie appliquée et économie sociale. L'ouvrage commence par une préface de Raymond Courbis, qui revient sur la généalogie des Walravens et des Walras. Selon William Jaffé⁴ (1984) et les biographes de Léon Walras (Allais⁵, 1964 ; Walker⁶, 1983, 1987 ; Jean-Michel Servet, Pierre Henri Goutte⁷,

³ L. Walras, « Notes d'humeur », in *Œuvres diverses*, vol. XIII, Economica, 2000, p. 551.

⁴ William Jaffé, « The Antecedent and Early Life of Léon Walras », in Donald A. Walker (ed.), *History of Political Economy*, 1984, vol. 16, n° 1.

⁵ Allais Maurice, « Léon Walras, pionnier de l'économie mathématique et réformateur méconnu », in *Centenaire de l'Association amicale des anciens élèves de l'École nationale supérieure des mines de Paris, 1864-1964*, 1964.

⁶ Donald Walker, *William Jaffé's Essays on Walras*, Cambridge University Press, 1983 ; Donald Walker, « Walras Léon », in J. Eatwell, M. Milgate, P. Newman (eds.), *The New Palgrave Dictionary of Economics*, Basingstoke, Macmillan, 1987.

2001)⁸, Léon Walras est né à Évreux le 16 décembre 1834. Son arrière grand-père, Andreas Walravens, était un Hollandais qui, comme apprenti tailleur d'habits, avait émigré en 1749 du comté de Limbourg (territoire de la Prusse, puis des Pays-Bas), à Montpellier, dans le Sud de la France. Il épousa en 1752, Anne Levat, la fille d'un maître tailleur. Léon Walras (1908, p. 170) décrit cette famille comme « de petits bourgeois, très honorables, très catholiques et très royalistes »⁹. Progressivement, le nom de « Walravens » est francisé en « Valras », puis en « Walras », orthographe qui sera définitivement adoptée par la famille à la fin du XVIII^e siècle. Andreas Walras et Anne Levat eurent un fils, Louis Auguste Walras, employé à la préfecture de Montpellier, qui épousa en 1797 à Montpellier, Marie Esprit Tricou. De cette union, naquit Antoine Auguste Walras, le père de Léon. Ce dernier se maria à Évreux, en 1834, avec Louise Aline de Sainte Beuve. Selon Raymond Courbis, les biographes de Walras ont toujours considéré que la famille Walras était d'un milieu social moins élevé que les Sainte Beuve¹⁰. Or la réalité serait beaucoup plus complexe : d'une part, les origines flamandes des Walras font de ceux-ci, une famille d'un milieu social élevé, d'autre part, la promotion sociale de la famille de Sainte Beuve ne daterait que du début du XIX^e siècle.

La première partie de l'ouvrage, intitulée *Philosophie et programme scientifique*, revient sur les origines de la pensée walrassienne. Les idées philosophiques et économiques de Léon Walras ont été profondément marquées par l'œuvre de son père, Auguste Walras. Pierre Henri Goutte rappelle qu'Auguste Walras a suivi les cours de philosophie de Victor Cousin à l'École normale supérieure de Paris, puis a pris connaissance tout au long de sa vie des travaux de Théodore Jouffroy et d'Étienne Vacherot. Auguste Walras n'a pas livré de contribution significative en philosophie ; toutefois cette dernière occupe un statut important dans son œuvre économique, au point de constituer la « reine des sciences ». Quelques fragments de textes nous sont parvenus par l'intermédiaire de son fils Léon, de Modeste Leroy ou grâce à de rares publications

⁷ Jean Michel Servet, Pierre Henri Goutte, *L'Économie politique et la justice, Œuvres économiques complètes d'Auguste et de Léon Walras*, vol. V, Paris, Economica, 2001.

⁸ Voir aussi Jan Van Daal, Albert Jolink, *The Equilibrium Economics of Léon Walras*, Londres, Routledge, 1993 ; P. Dockès, Jean-Pierre Potier, *Léon Walras. Vie et œuvre économique*, Paris, Economica, 2001.

⁹ Léon Walras, « Un initiateur en économie politique : A.A. Walras », in *Revue du Mois*, 1908, vol. 32, p. 170-183 (rééd. in Auguste Walras, *Correspondance*, vol. V, Paris, Economica, 2005, p. 17-51).

¹⁰ Jean-Michel Servet et Pierre Henri Goutte (2001, p. XIII) rappellent que « la famille Sainte Beuve tenait une charge notariale la plus importante d'Évreux. La dot de Louise Aline est de 20 000 francs, soit alors une rente annuelle de 1000 francs ».

(brochure exposant une *Réfutation de la doctrine de Hobbes sur le droit naturel de l'Individu*, 1835). Cependant la plupart des réflexions philosophiques d'Auguste Walras n'ont jamais été publiées. Afin de remettre le principe de la pluridisciplinarité au cœur du projet scientifique d'Auguste Walras, Pierre-Henri Goutte milite en faveur d'une édition de ses œuvres philosophiques. Arnaud Diemer souligne de son côté que si Auguste Walras fait partie de ces longues lignées d'intellectuels, prêts à investir les champs de la littérature, de la philosophie et de l'économie politique, il marque également la fin d'une époque : le passage de l'économie politique à la science économique. La philosophie d'Auguste Walras pose les bases d'une véritable démarche scientifique pour l'économie politique. Cette démarche repose sur trois temps forts : l'exposition d'une théorie du fait général (méthode scientifique d'observation et d'induction), l'analyse des faits généraux (naturels, moraux, progressifs) et la classification des connaissances humaines (l'économie politique étant une science naturelle). Elle doit mettre en évidence le fait général, contenu dans chaque science : à savoir, la valeur d'échange dans l'économie politique ; la propriété dans le droit naturel. Léon Walras disposait ainsi d'un matériau exceptionnel¹¹ lorsqu'il s'est tourné vers les sciences économiques.

Michele Bee revient quant à lui sur l'architecture générale de la pensée de Léon Walras, en insistant sur ce qui constituerait sa clé de voûte, l'« homo cœnonicus » (notion introduite en 1898 dans l'« Esquisse d'une doctrine économique et sociale »). Pour l'auteur, il s'agit d'une part, de clarifier certaines ambiguïtés possibles autour de l'utilisation du qualificatif « naturel », et d'autre part, de questionner l'idée de « nature humaine », en s'appuyant sur la dichotomie entre les catégories de physiologie et de psychologie humaines. En établissant un rapport entre *homo ethicus* et *homo æconomicus*, Michele Bee estime qu'il est possible de rendre compte de la *nécessité* qu'implique le progrès industriel dans la théorie de l'histoire de Walras.

Enfin, Michel Herland s'interroge sur le qualificatif « socialiste libéral » qui caractérisait, selon Léon Walras, la plupart de ses travaux. Selon Michel Herland, en se proclamant « socialiste libéral », Walras a volontairement brouillé les cartes et, ce faisant, nous contraint à considérer de plus près sa doctrine. À la lumière des définitions les plus communément admises des deux doctrines dont Léon Walras prétend s'inspirer simultanément, l'auteur montre que même les propositions a priori les plus radicalement socialistes (comme la nationalisation des terres, par exemple) ne sont nullement contradictoires avec le libéra-

¹¹ Auguste Walras est notamment l'auteur de deux ouvrages, *De la Nature de la richesse et de l'origine de la valeur* (1831) et *Théorie de la richesse sociale ou Résumé des principes fondamentaux de l'économie politique* (1849).

lisme. Le « socialisme » de Walras n'est en réalité que du libéralisme poussé jusqu'à ses dernières extrémités. Michel Herland en déduit que Léon, mais également Auguste Walras, pourraient s'inscrire dans la lignée d'un certain socialisme français, associationniste.

La deuxième partie de l'ouvrage, intitulée *Équilibre général et ses prolongements*, aborde l'un des aspects théoriques les plus commentés de l'œuvre de Léon Walras. Andrea Imperia, Vincenzo Maffeo et Fabio Ravagnani examinent notamment les critiques de Wicksell à l'encontre la théorie du capital et de l'intérêt de Léon Walras. Une première critique concerne l'absence de biens capitaux circulants dans les premières éditions des *Éléments*. Selon Wicksell, l'exclusion du capital circulant aurait contraint Walras à supposer tacitement que les travailleurs s'entretiennent eux-mêmes avec leurs propres ressources au cours du processus de production. Une seconde critique tend à souligner que la théorie de Walras ne pouvait pas déterminer les prix des biens capitaux, et donc le taux d'intérêt, dans le cas des économies stationnaires. Les auteurs affirment que cette critique de Wicksell repose sur l'idée selon laquelle les biens capitaux durables dans les *Éléments d'économie politique pure* peuvent être assimilés aux « *rent goods* » discutés dans *Value, Capital and Rent* (1893). Les auteurs notent que l'introduction des biens capitaux circulants dans la quatrième édition des *Éléments*, a joué un rôle important dans l'abandon par Wicksell de sa seconde critique (Wicksell, 1919, p. 226). Les biens capitaux circulants doivent être reproduits même dans une économie stationnaire, et pour cela, leurs prix (à la différence de ceux des « *rent goods* »), peuvent être établis sur la base des coûts de production.

André Legris et Ludovic Ragni reviennent de leur côté sur les modifications et les améliorations apportées par Enrico Barone à la théorie de l'équilibre général walrassienne et aux formes de la concurrence qu'elle sous-tend. Dans un premier temps, les auteurs réexaminent la controverse relative au théorème des productivités marginales à partir du principe de maximisation des profits proposé par Barone et qui n'a pas retenu l'attention des historiens de la pensée économique. Dans un second temps, ils revisitent la méthode à laquelle Barone recourt afin de comprendre, au delà des développements mathématiques, dans quelle mesure il positionne son propre modèle par rapport aux diverses formes de concurrence qu'il décrit et qui ne recouvrent pas celles de Walras.

Alain Alcouffe traite la question de la diffusion des idées walrassiennes dans les universités de langue allemande. En effet, Léon Walras s'est préoccupé très tôt de voir reconnaître ses travaux Outre Rhin et ne ménagea pas sa peine pour les y diffuser. L'auteur considère qu'il faut attendre la première moitié des années 1880 pour que l'économie pure de Walras retienne l'attention d'économistes tels que Lexis et

Launhardt, grâce à la traduction allemande de la *Théorie mathématique de la richesse sociale*. Mais c'est à partir de 1890 que l'œuvre walrasienne, *sociale* fera réellement partie du bagage des meilleurs produits des universités (Bortkiewicz, par exemple), et ce malgré une hostilité farouche des économistes allemands pour les mathématiques. Par la suite, l'œuvre de Walras constituera pour de nombreux chercheurs une source de réflexion et d'inspiration (idées sur la réforme foncière ou sur les coopératives).

Enfin, Amanar Akhabbar s'est attaché à restituer le sens de l'emploi du *Tableau Économique* dans les travaux de Walras et dans ceux de Marschak, Frisch et Leontief. L'auteur note que Léon Walras a utilisé le *Tableau Économique* de Quesnay pour introduire une analyse dynamique (le « marché permanent ») dans ses *Éléments d'économie politique pure*. Il s'agissait de dépasser le cadre statique de la théorie de l'équilibre général et d'être en mesure de représenter une économie en mouvement. L'introduction d'éléments de dynamique économique relevait aussi d'un souci de réalisme, au sens où il s'agissait d'être en mesure d'expliquer des phénomènes tels que les fluctuations et les crises. En entremêlant son analyse du système économique avec le *Tableau Économique*, Walras en vient à identifier dans le changement technique l'une des principales sources du changement. Le *Tableau Économique* est alors une manière de représenter l'économie dans son ensemble comme processus de reproduction et en mouvement perpétuel. Bien que la théorie de l'équilibre général de Walras soit une norme analytique centrale dans les années 1930, les économètres et modélisateurs vont chercher à expérimenter de nouveaux cadres permettant d'articuler des dispositifs à la fois théoriques, mathématiques et statistiques. Marschak, Frisch et Leontief vont notamment utiliser le *Tableau Économique* et les modèles multisectoriels pour expliquer les phénomènes de cycles, de crises et de développement économique. Le *Tableau Économique* permet de retracer et de représenter les flux marchands échangés entre les agents alors que les modèles multisectoriels permettent d'expliquer la formation de ces flux.

La troisième partie de l'ouvrage, intitulée *Économie appliquée et économie sociale*, renvoie aux deux derniers éléments du triptyque walrassien. Jérôme Lallement revient sur la question du droit de propriété intellectuelle à partir d'une analyse de deux textes de Léon Walras, publiés l'un en 1859, l'autre en 1885. L'auteur note une évolution des analyses dans ces deux articles. Alors qu'en 1859 Walras approuve l'idée selon laquelle la propriété intellectuelle est un droit naturel des auteurs sur le produit de leur travail, en 1885, il soutient que la propriété intellectuelle ne peut être qu'un monopole temporaire artificiellement créé par la loi au bénéfice des auteurs. Comment

expliquer un tel revirement ? Pour comprendre ce cheminement, Jérôme Lallement part d'un état des lieux des débats sur le droit d'auteur au milieu du XIX^e siècle, en France, puis expose successivement les positions de Walras en 1859 et en 1880. Soulignant les incertitudes fournies par les arguments textuels, l'auteur suggère que Walras n'a pas réellement changé d'avis dans la mesure où, dès 1859, il était hostile au droit de propriété intellectuelle. Cependant, en 1880, il aurait trouvé les moyens de démontrer la position qui a toujours été la sienne, à savoir, la propriété intellectuelle ne peut être qu'un monopole artificiel temporaire créé par la loi au profit des auteurs. Ce qui lui permet de justifier *a posteriori* ce dont il était déjà convaincu dès 1859.

De son côté, Pelin Sekerler analyse les travaux de Walras et de Jevons au prisme de la révolution marginaliste. L'auteur souhaite ici souligner les différences, tant au niveau de leurs analyses relevant de l'économie pure, que de leurs propositions de réformes sociales. Pelin Sekerler s'efforce ainsi de faire ressortir les éléments qui ont conduit Walras et Jevons à formuler des positions divergentes dans le domaine social. Ce constat d'une différence entre la pensée de Walras et celle de son homologue anglais, s'inscrit ainsi dans la logique de la démarche de « dé-homogénéisation » entreprise par W. Jaffé (1976), lequel s'était efforcé de mettre en avant les divergences entre les auteurs « marginalistes » dans le domaine de l'économie pure. Afin de souligner les différences entre Jevons et Walras sur la question de l'intervention de l'État, l'auteur s'est intéressé à une activité particulière, les chemins de fer, sur laquelle les deux économistes sont en totale opposition.

Jean-Pierre Potier aborde quant à lui, la question sociale à partir de la polémique engagée entre Walras d'une part et Constant Leirens et Paul Voituron d'autre part, au sujet de la fonction et du rôle des associations coopératives. L'auteur revient notamment sur l'épisode du journal *Le travail*, créé par Walras en 1866 afin de diffuser ses idées et de consolider son action. Le projet ne sera finalement concrétisé qu'au printemps 1866, grâce à l'appui de deux coopérativistes belges. Cette association sera cependant de très courte durée. En effet, dès le premier numéro, des divergences, à la fois théoriques et politiques, sur le statut des coopératives, sur la solution de la question sociale apparaissent entre Walras et ses collaborateurs belges et elles vont rapidement empirer au point d'aboutir à une rupture définitive au bout de trois numéros. Jean Pierre Potier revient sur ces polémiques en s'appuyant sur des lettres et des documents découverts au Fond Walras de Lausanne et au Fonds Voituron de Gand.

Enfin, Roberto Baranzini et Sophie Swaton ont cherché à replacer les travaux de Léon Walras dans le cadre de l'économie sociale. Au-delà des clivages, statuts et conflits théoriques, les auteurs soulignent que les

théoriciens contemporains s'accordent sur le fait que les organisations de l'économie sociale se réfèrent à des valeurs communes et s'inscrivent dans un projet et des pratiques spécifiques qui font sens dans une époque soucieuse de rechercher des alternatives à un marché dominé par une spéculation financière débridée. Il y aurait ainsi un consensus sur les valeurs fondatrices de l'économie sociale, telles que la responsabilité, l'égalité, la solidarité... Roberto Baranzini et Sophie Swaton reviennent sur les origines historiques et sur les premiers projets qui permettent d'appréhender l'économie sociale, moins comme un secteur nouveau que comme un mouvement de pensée qui, en son temps, s'oppose au courant économique dominant. Les *Études d'économie sociale* de Léon Walras font partie de cet héritage. Par économie sociale, Walras entend renvoyer ses lecteurs à la théorie de la répartition de la richesse sociale. L'État doit être propriétaire des terres et les individus de leurs capacités et donc du fruit de leur travail. Le critère approprié est celui de la justice, non de l'utile relatif à la production, car il résulte de la coordination des destinées humaines. Il est clair que le contenu de l'économie sociale telle que l'entend Walras n'a pas grand chose à voir avec celui que lui octroient de nos jours les contemporains. Ce qui caractérise aujourd'hui l'économie sociale et solidaire, c'est une volonté d'intégration sociale créative de richesse. Et pourtant, la connexion entre Walras et l'économie sociale mérite que l'on s'y attarde. Selon les auteurs, l'intérêt d'une telle entreprise réside dans le questionnement de l'économie sociale et solidaire actuelle du point de vue de Walras et sur la base de ce que les théoriciens contemporains retiennent de cet auteur.

Arnaud Diemer, Jean-Pierre Potier